



## Résumé

### **Relations interdites, enfants oubliés ? Les relations entre femmes allemandes et prisonniers de guerre français pendant la Seconde Guerre mondiale**

L'expression « relations interdites » désigne les contacts établis entre civiles allemandes et prisonniers de guerre français présents sur le territoire du Reich pendant la Seconde Guerre mondiale. Interdits par le décret du *Verbotener Umgang mit Kriegsgefangenen*<sup>1</sup> adopté avant même l'arrivée des captifs, ces contacts sont proscrits à la fois pour des raisons de sécurité militaire et au nom de l'idéologie raciale national-socialiste. Grâce à un corpus conséquent de dossiers judiciaires se rapportant à ce délit, la thèse analyse les dizaines de milliers de relations de ce type qui ont eu lieu. Elle montre l'écart entre la norme et les pratiques, reflétant la difficulté de contrôler la population civile en période de conflit et l'agentivité des acteurs.

L'exploitation de ce matériau documentaire s'est révélée également très riche pour reconstruire le quotidien d'une société en guerre, un ordinaire qui se joue loin du front. Si toutes les relations interdites ne sont pas de nature amoureuse et /ou sexuelle, ces dernières préoccupent pourtant particulièrement les autorités. L'un des intérêts de cette étude est ainsi non seulement d'éclairer le fonctionnement de l'appareil judiciaire allemand en révélant les méthodes d'auditions pratiquées, mais aussi, dans une perspective d'histoire des rapports genrés en contexte guerrier, d'analyser le rôle de la sexualité et la fonction dévolue au corps des femmes. Les relations interdites sont également l'occasion de questionner l'attitude des captifs et le rapport qu'ils entretiennent avec le statut d'ennemi qui leur est assigné. La portée mémorielle de ces relations est interrogée dans le temps long, en donnant notamment la parole aux enfants nés de ces couples mixtes, « enfants de la guerre », qui plus de soixante-dix ans après les événements, témoignent.

A l'aide de ces différentes trajectoires, et grâce aux apports de la microhistoire, cette étude contribue à aborder la guerre autrement, par le biais d'une histoire de l'intime et du sentiment amoureux. Elle défend l'hypothèse que les relations interdites ont contribué à l'écriture d'une autre histoire des rapports franco-allemands au cœur du Second Conflit mondial, qui, pour être saisie, oblige à se situer dans une démarche d'anthropologie historique et à interroger le rapport des individus à la sexualité et aux structures de la parenté.

---

<sup>1</sup> Verordnung zur Ergänzung der Strafvorschriften zum Schutz der Wehrkraft des Deutschen Volkes vom 25. November 1939 (RGBl). I, p. 2319.